



CANTINE SCOLAIRE 2025 2026

SYNTHESE

RESERVATIONS

Pour les nouvelles inscriptions : les dossiers devront être déposés au plus tard le 4 juillet 2025, l'accès au portail-famille (logiciel ICAP de réservation de repas) vous sera possible à partir du 15 juillet 2024. N'oubliez pas de faire les réservations des repas de vos enfants. La commune ne pourra être tenue responsable des erreurs de réservations des repas.

Pour les anciennes inscriptions, toute modification de données personnelles du foyer devra se faire directement sur votre espace personnel du portail famille jusqu'au 4 juillet . Les seuls documents à fournir seront :

- l'attestation d'assurance responsabilité civile,
- la fiche sanitaire pour l'année scolaire,

L'ensemble de ces pièces seront soit à transmettre par mail, à l'adresse : cantine.mairiedelevet@gmail.com , soit à déposer en mairie.

Pour la **rentrée**, les modifications de réservations seront possibles **du 15 juillet 2025 jusqu'au 18 aout 2025**.

Tout au long de l'année, un changement d'inscription est possible **jusqu'au lundi soir précédent la semaine concernée**, ou jusqu'au lundi de la dernière semaine avant chaque vacance.

Le suivi des réservations se fait sur le portail-famille : <https://www.mon-portail-famille.fr/acces/mairie-levet> , avec des codes spécifiques pour chaque famille :

Code utilisateur :

Mot de passe :

Toute annulation hors délai, ne pourra se faire qu'auprès du secrétariat de la mairie par mail : mairiedelevet@gmail.com , les conditions de tarifications se feront en application du règlement.



CANTINE SCOLAIRE 2025 2026

TARIFS depuis le 4 septembre 2023 :

Enfant domicilié à Levet :	3.82 €
Enfant domicilié à Lissay - Lochy :	3.82 € facturation parente + 0.47 € participation commune de Lissay-Lochy
Enfant d'autre commune extérieure :	4.29 €